Cfdt:

BANQUES ET ASSURANCES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

INFOS SOCIALES

Février 2018

Délégation Nationale CFDT
Société Générale
Espace 21/2 - 32, Place Ronde
La Défense 7
Téléphone : 01 42 14 41 18
Télécopie : 01 42 14 93 77
delegation-nationale@cfdt-sg.fr

TRANSFORMATION DU RESEAU : LES SALARIES ENCORE ET TOUJOURS SACRIFIES.

C'est avec de fortes craintes que la CFDT a abordé la dernière séance de négociations relatives à l'accord d'accompagnement social du projet de transformation du réseau.

De nombreuses questions étaient principalement liées aux conditions de mobilité. La direction entend mettre un terme à l'instruction qui en fixait jusqu'alors les conditions, pour imposer un accord moins bien disant et fort discriminant. Si tous les salariés, TMB, Cadres ou CODIR seront traités de manière égalitaire, c'est un nivellement par le bas puisque la grande mobilité disparait. De même, les enveloppes mobilités seront très différentes entre les DR Nord (Lille, Strasbourg, DRIF nord et sud) ou Sud.
Mais la Direction, fort généreusement, accorde une prime forfaitaire de transport pour les mobilités inférieures à 50 km pendant une période de 4 ans. Quid de l'accord social qui prévoyait que le versement de l'IFT pouvait aller jusqu'à 10 ans !
L'ensemble du dispositif est mis en place pour les 3 ans de durée de l'accord.

Concernant les départs de l'entreprise dans le cadre d'une Rupture Conventionnelle Collective, **la Direction choisit qui et quand**. En effet sont exclus tous les salariés dits experts ou dont les compétences sont jugées indispensables. En clair je suis CA, CAP ou DA (je ne suis plus intéressant pour la Direction !!!) donc je peux partir. Pour tous les autres je baisse la tête et je bosse pour payer les chèques de départ !!
C'est ce qui s'appelle le volontariat à SOCIETE GENERALE.

Idem pour la Transition d'Activité : les mêmes règles s'appliquent avec une différenciation selon l'année de départ : mon poste est supprimé en 2018 ou 2019 je peux bénéficier de 4 ans de Transition d'Activité, si mon poste est supprimé en 2020 la Transition d'Activité est réduite à 3 ans !

La Direction affirme que son dispositif est basé en grande partie sur la nécessaire montée en compétence et l'acquisition d'expertise. Et pourtant peu d'engagements et de visibilité sur les parcours de formation, l'évolution des métiers, l'apparition de nouveaux métiers, sauf à nous dire que les heures de formation vont exploser d'ici à 2020. Seul crédo : faites-nous confiance nous savons faire. Les exemples passés, notamment ce qui a concerné les PSC, laissent craindre le pire.

Enfin, concernant la pérennité de nos emplois, loin de dissiper nos craintes initiales, la direction les a multipliées en affirmant que son engagement de ne pas procéder à des licenciements économiques serait limité aux seules suppressions de postes de ce plan.
Alors que nous supposons que d'autres projets de restructuration et d'adaptation se préparent, comment inscrire dans le marbre les mesures au rabais proposées aujourd'hui ? Quelle assurance avons-nous que la Direction ne procédera pas demain à des licenciements sachant que l'accord emploi ne nous protège pas au-delà de 2019 ?
Comment éviter un dispositif quasi-permanent de Rupture Conventionnelle Collective chaque fois que la direction voudra rassurer les marchés ?

Pour la CFDT ce projet d'accord est un piège qui consiste à faire accepter au personnel des conditions de départ de plus en plus restrictives sous couvert d'une hypothétique garantie de l'emploi.
Que fera la Direction quand la pyramide des âges ne permettra plus de départs ?
Comment reclasser l'ensemble des salariés dont les postes sont supprimés alors qu'il y a de moins en moins de postes disponibles ?
Quand aurons-nous des outils informatiques performants promis en 2015 ?

Quelles évolutions de carrière, quelles évolutions salariales ?
Comment allons-nous gérer la charge de travail toujours plus importante ?
Où est la satisfaction client ?
Quel avenir pour le Réseau demain ?
Autant de questions auxquelles la Direction n'a pas de réponse concrète, mais il faut être rassuré : tout est fait avec bienveillance !!!

La Direction Générale peut être fière, elle est largement au-delà des attentes et soyons rassurés, notre Directeur Général sera sans aucun doute récompensé à hauteur des emplois sacrifiés.
Vive l'actionnaire et les marchés qui désormais décident de notre avenir.

Bienveillance, un mot qui dans la bouche de nos dirigeants rime avec suppression de poste

LA CFDT NE SERA PAS LE COMPLICE DE LA DIRECTION DANS CE PROCESSUS DE DESTRUCTION D'EMPLOIS AVEC UN MEPRIS TOTAL POUR LES SALARIES ET LEUR ENGAGEMENT.

Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CFDT

PRENOM : NOM :

Entité (DEC, CRCM, PSC, Services Centraux) :

Contact mail (adresse personnelle à privilégier) :

Date: Signature:

Adhérez c'est bien,

Adhérez en ligne,

c'est pratique !

Cfdt-sg.fr

Bulletin à retourner à Délégation Nationale CFDT Société Générale Espace 21/2 Tour SG

Ou à remettre à un représentant CFDT